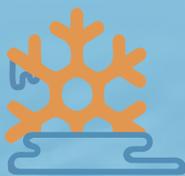


DOCUMENT À CONSERVER

CHEZ SOI

MON DOMICILE EST-IL À RISQUE D'ÊTRE TOUCHÉ PAR UNE **INONDATION ?**

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS



MUNICIPALITÉ DE
VENISE-EN-QUÉBEC



COPARI.info

Université 
de Montréal

**P.3
S'INFORMER**

**P.4
DÉFINITIONS**

**P.5
MYTHES ET
RÉALITÉS**

**P.6
CONTEXTE
LOCAL**

**P.8
ZONES À
RISQUE**

**P.10
SE PRÉPARER**

C'est afin de sensibiliser la population que **votre municipalité** et l'**Université de Montréal** ont rendu disponible ce document. Il est indispensable que vous le consultiez attentivement et que vous le partagiez avec votre entourage afin de mieux connaître les différents risques liés aux inondations pour votre secteur, ainsi que d'avoir l'information nécessaire pour mieux vous préparer à faire face à une inondation.

Ce guide fournit des conseils ainsi que les bonnes conduites à adopter pour la mise en sécurité des biens et personnes.

Ce travail a été appuyé par le Cadre pour la prévention de sinistres du gouvernement du Québec (CPS 19019019).

JE M'INFORME



Hôtel de Ville de Venise-en-Québec
237, 16e Avenue Ouest
Venise-en-Québec QC JOJ 2K0



Téléphone : (450) 346-4260
Télécopieur : (450) 346-4266
Courriel : information@venise-en-quebec.ca

EN CAS DE SINISTRE

Téléphone : (450) 346-4252

JE M'ABONNE



Votre municipalité offre un service d'alerte en ligne. Il est important de recevoir cette information, afin de vous préparer à faire face à un risque.

Vous pouvez vous inscrire à ce service au
<https://veniseenquebec.ca>



Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le
www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/inondation

QUELQUES DÉFINITIONS

QU'EST-CE QU'UN ALÉA ?

Phénomène, manifestation physique ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement.

QU'EST-CE QUE LA VULNÉRABILITÉ ?

La vulnérabilité représente une condition résultant de facteurs physiques, sociaux, économiques ou environnementaux, qui prédispose les éléments exposés à la manifestation d'un aléa à subir des préjudices ou des dommages.

QU'EST-CE QU'UN RISQUE ?

Combinaison de la probabilité d'occurrence d'un aléa et des conséquences pouvant en résulter sur les éléments vulnérables d'un milieu donné.

➤ **LES RISQUES NATURELS** : Inondation, tempête, tornade et vent violent, verglas, incendie de forêt, chaleur et froid extrêmes.

➤ **LES RISQUES TECHNOLOGIQUES** : Accident de transport, accident industriel.



ALÉA



VULNÉRABILITÉ



RISQUE

LES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS

LES INONDATIONS SONT LE RISQUE NATUREL **PRINCIPAL** AU QUÉBEC

Au cours des dernières décennies, nous avons remarqué une hausse de la fréquence et de l'intensité des inondations sur le territoire québécois. Celles-ci peuvent se produire à toute période de l'année, notamment au printemps, à l'été et à l'hiver.

LES **INONDATIONS** PEUVENT ÊTRE **CAUSÉES** PAR :

-  Un redoux à l'hiver
-  Une pluie diluvienne
-  Le ruissellement des eaux de surface
-  Les vents forts lors d'une tempête peuvent causer des vagues

LE RÔLE DE **CHACUN**

Votre municipalité travaille fort pour obtenir l'information nécessaire sur le niveau des eaux de votre région et s'assurer de vous aviser à l'approche d'une inondation. Elle met à votre disposition les outils nécessaires pour que chacun ait accès à cette information.

En tant que citoyen, **il est de votre devoir** de vous préparer et d'adapter votre domicile, afin que vous restiez en sécurité et de réduire les dommages matériels sur votre propriété.

Ce guide présente les étapes de préparation nécessaires que vous pouvez entreprendre dès aujourd'hui.

VOTRE CONTEXTE LOCAL

Les inondations se traduisent par une montée plus ou moins rapide du niveau de l'eau et son expansion en dehors de son espace habituel, devenant alors une menace. Les inondations surviennent surtout au printemps, à la fonte des neiges, et à l'été, lors de pluies torrentielles. Deux types d'inondations sont observées :

LES INONDATIONS PAR DÉBOREMENTS relativement lentes, se manifestent par saturation d'un marais ou d'un réseau hydraulique.

LES INONDATIONS PAR PLUIES TORRENTIELLES se manifestent de façon subite par un ruissellement en zone urbaine et des débordements d'eau des réseaux d'évacuation pluviale.

À **Venise-en-Québec**, le niveau d'eau du lac Champlain est sous surveillance lorsqu'il atteint les **30,36 mètres dans la baie Missisquoi à Saint-Armand** ou **30,44 mètres à Rouses Point** et que les conditions météorologiques prévoient une augmentation du niveau d'eau.



VÉRIFIEZ LES NIVEAUX D'EAU

Vigilance
Surveillance de la crue des eaux

Surveillance de la crue des eaux / Régions administratives

Montérégie

Niveau	Localisation	État	Indicateur	Quotient de crue	SNP	Déclenchement	Unité de mesure
Lac Champlain	Dans le Lac: Missisquoi à Saint-Armand	Normal	En baisse	Niveau (m)	30,61	28,56	0,00-0,01
Lac Champlain	À Rouses Point	Normal	En baisse	Niveau (m)	30,68	28,74	0,025500



Cette information est disponible à l'Hôtel de Ville, ou en visitant le site internet du ministère de la Sécurité publique <https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/adnv2/>

LES BARRAGES : MYTHES ET RÉALITÉS

À Venise-en-Québec, comme partout ailleurs dans la province, l'information sur le rôle des barrages lors d'inondations peut parfois être erronée.

MYTHE

Les barrages aux frontières canado-américaines du lac Champlain sont à l'origine des inondations records de 2011.

RÉALITÉ

Il n'y a pas de barrages à la frontière canado-américaine du lac Champlain.

RÉALITÉ

Les inondations records de 2011 sont le résultat de chutes de neige records dans la région, suivies de la fonte des neiges combinées avec des pluies printanières très intenses.

RÉALITÉ

Les barrages et réservoirs du bassin versant du lac Champlain ont en fait très peu d'impacts sur le niveau des eaux du lac.

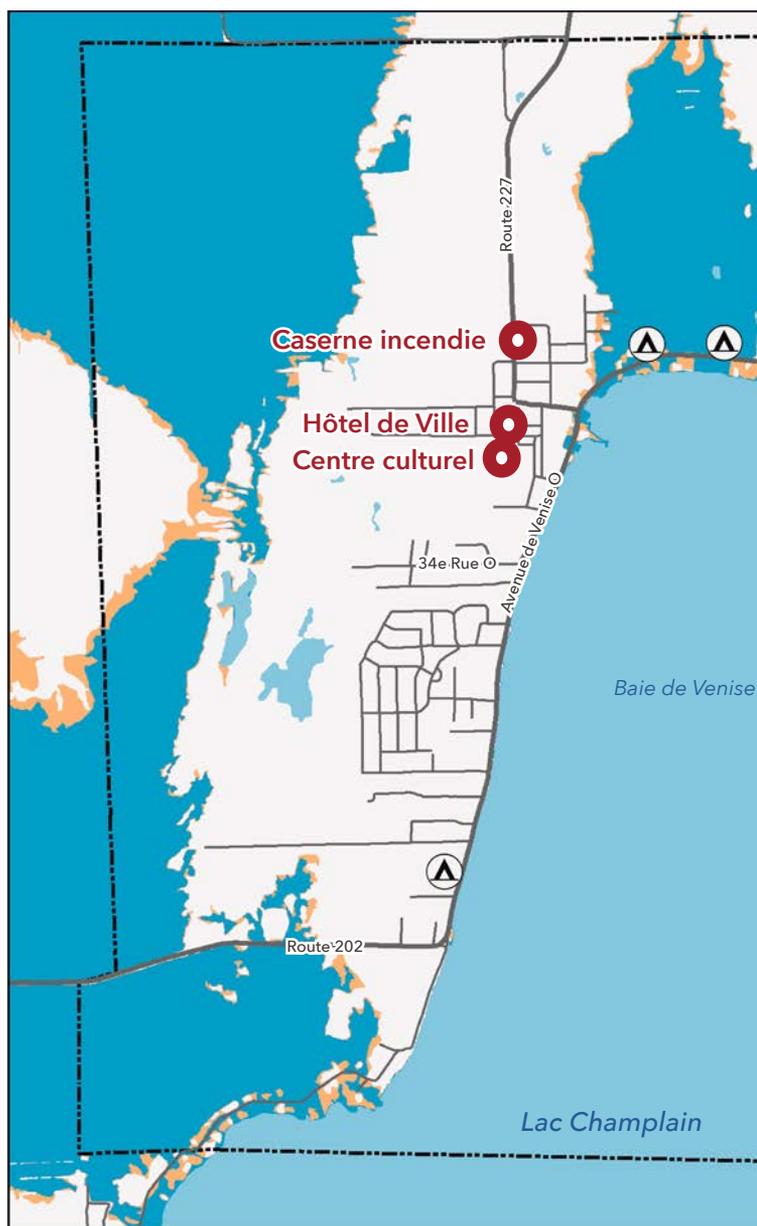
RÉALITÉ

La majorité des barrages furent construits pour protéger les communautés en aval de ceux-ci contre les inondations ou encore à des fins de production d'énergie hydroélectrique.

Source: CMI, 2019.

Pour de plus amples renseignements concernant les barrages du bassin versant <https://ijc.org/fr>





LÉGENDE

 Point de repère et lieu de refuge en cas de risque

 Camping

 Zone inond

 Zone inond

 Étendue d'

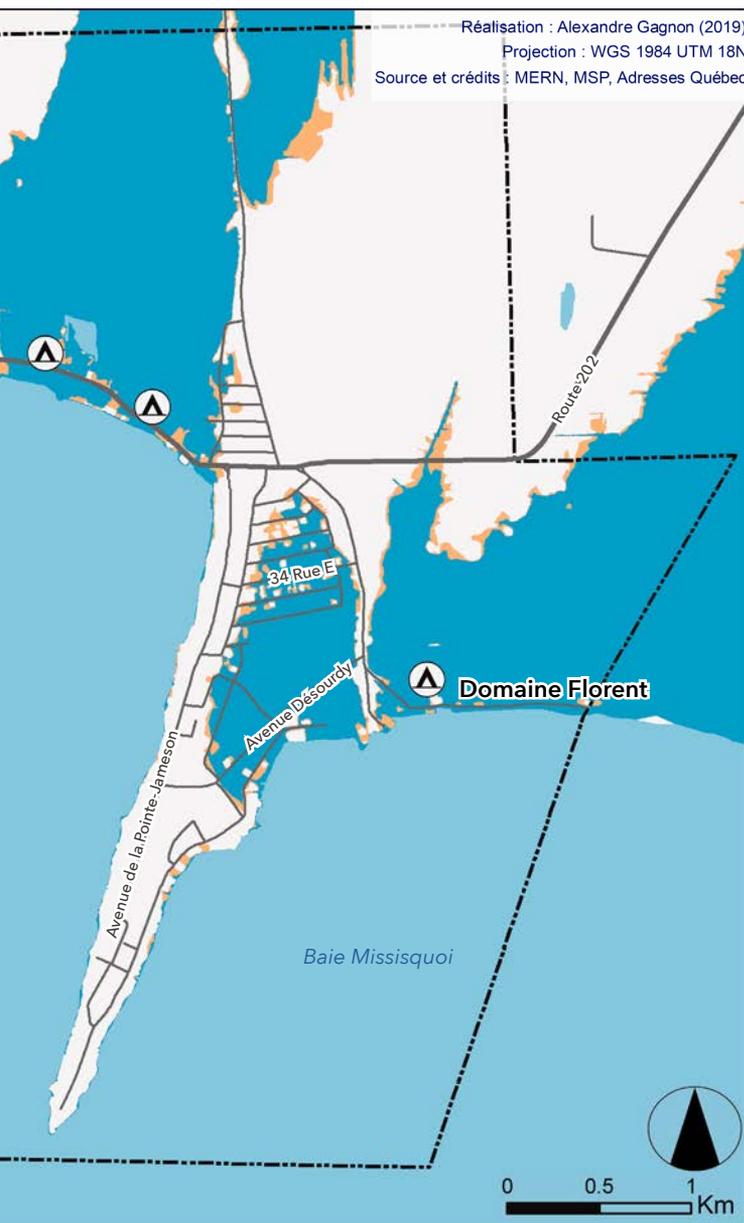


Table 0-20 ans

— Réseau routier supérieur

Table 20-100 ans

— Réseau routier local

eau

▭ Limites de la municipalité

DÈS MAINTENANT



Je vérifie si je suis situé en zone inondable

Si ma maison est située dans un secteur qui a déjà subi des inondations



Je m'équipe d'un clapet antiretour

Ainsi, j'évite les refoulements d'égout dans mon domicile.

Il est important de vérifier régulièrement son bon fonctionnement



Je prépare une trousse 72h

Je vérifie la liste complète à la page 14 de ce document



Je prépare un plan d'évacuation pour ma famille et mes animaux domestiques

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres.html>



Je fais une liste des médicaments, prescriptions et documents officiels à emporter en cas d'évacuation



Je m'inscris au système d'alerte de la municipalité

Je visite le <https://veniseenquebec.ca> pour m'y abonner



Je m'assure que mon disjoncteur électrique est surélevé au-dessus du niveau inondable et j'identifie mon robinet d'arrêt

Il se peut que j'aie à les fermer en cas d'inondation



Je vérifie mon contrat d'assurance



J'évite, dans la mesure du possible, de mettre des chambres ou des objets de valeur au sous-sol.



Je m'équipe d'une génératrice portable

EN TOUT TEMPS



J'entretiens mon terrain et mes gouttières

Les débits et feuilles mortes peuvent bloquer l'évacuation de l'eau sur mon terrain



Je vérifie le bon fonctionnement de mon système de pompe et de drainage

Une pompe à batterie est recommandée. Elle partira lors d'une panne de courant



Je favorise une utilisation perméable de ma parcelle et la plantation d'arbres

L'herbe et les plantes peuvent absorber une certaine quantité d'eau. L'asphalte et le béton ne feront qu'accroître le ruissellement



Je sais où repérer les alertes

Je m'inscris au système d'alerte municipal

LORSQUE L'ALERTE EST DONNÉE



Je suis le déroulement de l'inondation

J'écoute la télévision, la radio ou je suis les alertes sur l'application municipale



Je monte aux étages supérieurs les meubles et objets qui se trouvent au sous-sol



En cas d'inondation, je ferme le gaz, l'électricité et l'eau

Il est préférable de fermer le disjoncteur avec un bâton de bois



Je déplace mon véhicule hors de la zone inondable



Je m'informe à la municipalité pour obtenir des sacs de sable

Si votre domicile est à risque d'être inondé, il est préférable de construire un mur de sable autour de celui-ci, pour réduire l'infiltration d'eau et les dégâts

PENDANT L'INONDATION



Je suis le déroulement de l'inondation

J'écoute la télévision, la radio ou je suis les alertes sur l'application municipale



Je mets à l'abri ma famille, mes animaux et moi-même

Il est préférable de se diriger aux étages supérieurs



Je m'assure que toutes mes portes et fenêtres sont bien fermées



J'évite de sortir et circuler dans l'eau

Il ne suffit que de 25 cm d'eau pour renverser un adulte. Des débris dangereux peuvent être cachés et causer des blessures



Je ne conduis pas sur une chaussée inondée

La route pourrait être endommagée et difficilement visible. Je ne passe pas par une route fermée par les autorités



Je prépare ma famille et mes animaux domestiques à évacuer

Si les autorités me demandent d'évacuer, je prends la trousse 72h, mes documents officiels et prescriptions médicales avec moi

IMPORTANT



Ne mettez pas la vie de vos proches ou la vôtre en danger

Respectez les consignes de sécurité des autorités

LORS DE LA DÉCRUE



J'attends l'autorisation des autorités avant de réintégrer mon domicile



Je suis les consignes des autorités avant de remettre en route le gaz et l'eau et qu'un électricien agréé remette l'électricité en fonctionnement



J'aère mon domicile et je me débarrasse des meubles, objets, aliments et médicaments touchés par l'inondation

Il ne suffit que de 48h pour qu'un meuble commence à moisir. N'oubliez pas d'enfiler des gants avant de toucher aux biens affectés



Je désinfecte les moisissures et mon domicile

Je vérifie la liste de précautions à prendre sur le portail de Santé Montérégie https://santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/2018/11/consignes_apres_une_inondation.pdf



Je n'utilise pas d'appareil à essence, gaz ou propane à l'intérieur de mon domicile

Ils peuvent causer des blessures ou être mortels.

Si vous désirez chauffer votre domicile lors de panne de courant, veuillez vous équiper d'un chauffage d'appoint qui est sécuritaire (le combustible doit se trouver à l'extérieur de votre domicile)

Les inondations peuvent avoir des impacts psychologiques et physiques réels.

N'attendez pas pour obtenir de l'aide.



**Ligne Info-Santé du Québec
Téléphone : 811**

PRÉPARER UNE TROUSSE 72H

8 ARTICLES IMPORTANTS À PRÉVOIR DANS SA TROUSSE D'URGENCE

- Trousse de premiers soins**
Comprenant antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.
- Liste des médicaments, prescriptions et documents officiels**
- Eau potable**
Deux litres par personnes par jour, pour un minimum de 3 jours
- Nourriture non périssable**
Suffisamment par personne par jour, pour au moins 3 jours (prévoir un ouvre-boîte manuel)
- Vêtements de rechange**
Appropriés selon la saison, pour au moins 3 jours
- Radio à pile**
Prévoir des piles de recharge
- Lampe de poche**
Prévoir des piles de recharges
- Allumettes, briquet et chandelles**

Obtenez la liste complète des articles à avoir dans une trousse d'urgence



En visitant le www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres



**AGISSEZ
MAINTENANT
AVANT QU'IL NE
SOIT TROP TARD !**



Université 
de Montréal

COPARI.info

Réalisé par
Isabelle Thomas
Aglaé Casault
Amélie Bertaigne
Alexandre Gagnon
Rim Chehab

Finalisé octobre 2019